



DELIBERATION : N° 2022/78

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE

Arrondissement de TOULOUSE

Commune de LEVIGNAC SUR SAVE

Objet : **Délibération Tarifs Action jeunes, carte et sorties.**

Convocation du : 2 décembre 2022

Rapporteur : Céline MENQUET

Nombre de Membres en exercice : 19

Le 7 décembre 2022 à 20h00, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la salle du Conseil Municipal sous la Présidence de Monsieur Stéphane CHARPENTIER, Maire.

Un extrait de la présente délibération a été publié en ligne sur le site internet municipal et affiché en Mairie le 8 décembre 2022

Rendue exécutoire de plein droit le 8 décembre en application des dispositions de l'article L 2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Membres présents (15) :

Etaient absents excusés représentés (3) :

Etaient absents excusés non représentés (1) :

Nombre de votants : 18

Secrétaire de séance : Madame Karine De Macedo

:

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**DE LA COMMUNE DE LEVIGNAC SUR SAVE****SEANCE PUBLIQUE DU 7 DECEMBRE 2022**

Monsieur le Maire informe le Conseil que l'action jeunes mise en place par le service animation pour les jeunes de 10 à 17 ans a comme objectif « le vivre ensemble dans le respect de chacun, le partage, l'entraide, la participation et l'implication ainsi que la valorisation des jeunes ».

Cette action se déroule le vendredi soir des périodes scolaires, chemin des Chrestias, de 20h à 22h30. La salle des jeunes, déclarée auprès de la SDEJS, se partage avec le bureau de l'animation.

Elle est encadrée par :

Olivier NOGUERO	Directeur BEESAPT
Auréliе JULIA	Directrice Adjointe BAFA / BAFD (en cours)
Nicolas JEAN BAPTISTE	Animateur BAFA / DE Tennis
Yassine GEDDI	Animateur Non diplômé

Les effectifs déclarés SDEJS sont de 45 jeunes.

Il y aura la possibilité d'organiser des sorties, en dehors de ce temps horaire, donnant lieu à une tarification en fonction du coût de la sortie et facturée en fonction du QF de la famille.

Les jeunes qui souhaitent participer aux sorties doivent s'inscrire préalablement auprès du service animation. L'adhésion à l'Action Jeunes n'est pas obligatoire pour pouvoir participer à ces sorties. Toutefois, les jeunes qui adhèrent à l'action du vendredi soir seront prioritaires. Les familles seront informées avant l'inscription de la catégorie à laquelle appartient la sortie.

Un dossier d'inscription sera obligatoire, l'adhésion sera annuelle et le prix fixé en fonction du QF de la famille (joindre document CAF, MSA ou impôts)

Propositions de tarifs :**Carte d'adhésion annuelle :**

<u>Action jeunes</u> <u>Enfants de 10 à 17 ans</u>	<u>Tarifs annuels</u> <u>Par rentrée scolaire</u>
Hors communes adhérentes	70€
QF de + de 2201€	60€
QF de 2001€ à 2200€	50€
QF de 1801€ à 2000€	45€
QF de 1601€ à 1800€	40€
QF de 1401€ à 1600€	35€
QF de 1201€ à 1400€	30€
QF de 1001€ à 1200€	25€
QF de 800€ à 1000€	20€
QF de 601€ à 800€	15€
QF de 401€ à 600€	10€
QF – de 400€	5€

Tarifs des sorties calculées en fonction du coût de la sortie et facturées aux familles par rapport au QF :

ID : 031-213102973-20221207-DB2022_78-DE

Le calcul du prix de revient dépend de l'effectif présent à la sortie et varie en fonction du type de sorties dont le coût est variable ; il comprend la masse salariale, le prix du transport et des prestataires de services (billetteries...).

Les prix de revient par jeune varient donc entre 8 € et plus de 105 € après déduction du financement de la CAF.

Les tarifs proposés tiennent compte des différentes catégories de sorties au regard de ce prix de revient variable.

	<i>Cat 1</i>	<i>Cat 2</i>	<i>Cat 3</i>	<i>Cat 4</i>	<i>Cat 5</i>	<i>Cat 6</i>	<i>Cat 7</i>	<i>Cat 8</i>
<i>moins de 400€</i>	2€	7€	12€	17€	22€	27€	32€	70€
<i>de 401€ à 600€</i>	3€	8€	13€	18€	23€	28€	36€	75€
<i>601€ à 800€</i>	4€	9€	14€	19€	24€	29€	39€	80€
<i>801 à 1000€</i>	5€	10€	15€	20€	25€	30€	42€	85€
<i>1001 à 1200€</i>	5.5€	10.5€	15.5€	20.5€	25.5€	30.5€	44€	90€
<i>1201€ à 1400€</i>	6€	11€	16€	21€	26€	31€	46€	94€
<i>1401€ à 1600€</i>	6.5€	11.5€	16.5€	21.5€	26.5€	31.5€	48€	97€
<i>1601€ à 1800€</i>	7€	12€	17€	22€	27€	32€	50€	100€
<i>1801€ à 2200€</i>	7.5€	12.5€	17.5€	22.5€	27.5€	32.5€	51€	102€
<i>plus de 2200€</i>	8€	13€	18€	23€	28€	33€	53€	105€

Cet exposé entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

DECIDE

- **D'approuver** les tarifs ci-dessus pour la carte d'abonnement et pour les sorties pour l'année scolaire 2022-2023

Envoyé en préfecture le 15/12/2022

Reçu en préfecture le 15/12/2022

Publié le

ID : 031-213102973-20221207-DB2022_78-DE



Pour : 18

Contre :

Abstention :

Le Maire est chargé de l'exécution de la présente décision.

Ainsi fait et délibéré le 07 décembre 2022

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le secrétaire

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and lines.

Le Maire
Stéphane CHARPENTIER

